

Décembre 2020

Campugnan

Bulletin Municipal

21



P.4

**Les Défis
Verts**



P.6

**Travaux
réalisés**



P.10

**Permis de
louer**

Editorial

Mesdames, Messieurs,

Cette édition clos une année 2020 qui restera dans nos mémoires comme une année vraiment particulière et douloureuse. Nos pensées vont aux familles des personnes malades, vulnérables et malheureusement aussi décédées en cette période de crise sanitaire.

Nous adressons également tout notre soutien aux petits commerçants, artisans, restaurateurs, professionnels de l'évènementiel, et tous ceux qui n'ont malheureusement pas non plus survécu professionnellement à la crise sanitaire ou alors avec de grandes difficultés.

Et enfin, un grand merci à toutes les personnes, toutes professions confondues qui ont aidé la population à passer au travers de cette tempête sanitaire.

Espérant que 2021 se présente sous de meilleures augures, je vous adresse mes meilleurs vœux en cette fin d'année.

**Le Maire
Gilles LAE**





P. 04 Défis Verts



P. 06 Les Travaux réalisés



P. 07 Communication numérique



P. 08 Coup d'œil sur...



P. 10 Pendant ce temps..

P. 13 Permis de louer



P. 14 Entreprises et associations

SOMMAIRE

Coordonnées Mairie

7 le Bourg 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 71 74
mairie.campugnan@wanadoo.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h00-19h00
Mardi : 14h00-17h30
Mercredi : Fermé
Jeudi : 14h00-17h30
Vendr. : 8h00-13h00 et 14h00-16h00

Suivez l'actualité de votre
commune sur la toile

www.campugnan.fr

la page facebook

@Commune de Campugnan

Et l'application PANNEAUPOCKET



Les DÉFIS VERTS

A l'occasion de la Semaine Européenne de réduction des déchets, nous avons souhaité engager la Commune vers la Transition écologique.

Concrètement, il ne s'agit pas de tout bouleverser en une semaine, ce serait impossible et non viable. La meilleure transition possible est celle que l'on engage sur le long terme ; qui se fait lentement mais sûrement.

Ainsi, nous avons commencé par faire un audit dans nos services communaux, pour voir ce qui était déjà mis en place et ce qui était à optimiser, modifier ou supprimer.

A l'occasion de cette semaine, nous avons lancé les DÉFIS VERTS.



Le 23/11/20

Défi n°1 :

J'économise l'eau

Le 14/12/20

Défi n°2 :

Je fais mes emballages FUROSHIKI

Le 25/01/2021

Défi n°3 :

J'évite le plastique à usage unique

Tous les défis sont déjà programmés sur plusieurs mois.

Le changement ne peut se faire du jour au lendemain, mais **chacun peut apporter sa contribution à son échelle.**



Les DÉFIS VERTS vont consister en une série d'astuces (une par mois à compter du 23/11/2020) à essayer de mettre en place dans son quotidien, pour apporter sa contribution à l'écologie.

Ils ne constituent aucune obligation et sont juste des pistes auxquelles chacun peut choisir d'adhérer ou non.

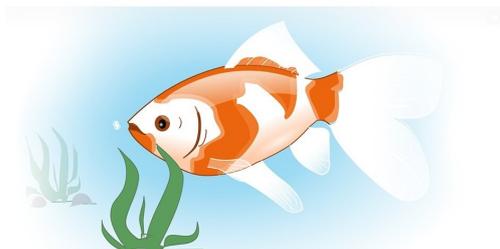
Les défis seront lancés sur Facebook, le site de la Commune et, en interne dans nos services*.

Ceux qui veulent participer peuvent tout à fait partager leur expérience en commentaire, ou donner leurs propres astuces, en relation avec le thème du mois. Nous en ferons de même avec les actions mises en place dans les services municipaux.

**En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, certains DÉFIS pourront s'accompagner d'ateliers ou animations.*

Nous vous invitons par ailleurs à nous envoyer vos idées qui pourraient permettre à la Commune de tendre vers un fonctionnement plus écologique en nous écrivant à l'adresse mairie.campugnan@wanadoo.fr

A chaque défi, par petites actions, la Commune s'engage sur le long terme :



Comme un poisson dans son bocal...

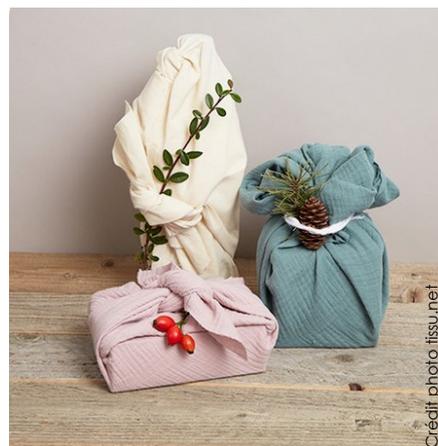
d'eau recyclée

- Chaque jour, je verse ici mon verre, mon pichet, quand il reste de l'eau dont je n'ai plus envie.
- Chaque semaine, je regarde grâce aux graduations, quelle quantité d'eau aurait pu être gaspillée si elle avait été jetée dans l'évier.
- Un adulte amènera cette eau dans le récupérateur et je pourrai arroser le potager et les plantes avec.

Pour éviter le gaspillage... Je rempli mon verre à moitié et ne me ressers que si vraiment j'ai encore soif ;)

N°1 - A la cantine, le reste d'eau des pichets et verres est désormais collecté dans un aquarium gradué. Celui-ci est ensuite versé dans un récupérateur d'eau qui servira à arroser le potager des enfants.

Aux espaces verts, installation d'un arrosage par goutte-à-goutte dans le jardin de la Mairie pour réduire la quantité d'eau utilisée ; Utilisation de l'eau du puit pour l'arrosage communal. Mise en place des kits d'économie d'eau dans les installations sanitaires (lavabos et wc).



N°2 - Début de collecte de tissus pour réaliser des emballages FUROSHIKI pour le prochain Noël de l'école.

N°3 - Aucun plastique à usage unique dans la restauration scolaire, puis dans les manifestations communales (suppression des assiettes, gobelets jetables ; utilisation de pichets)

Un maximum de préparations « Maison » à la cantine pour éviter le suremballage et achat en gros conditionnement pour éviter les emballages individuels.

Et prochainement :

Défi n°4 : Je colle un STOP PUB

sur ma boîte aux lettres

Pour ceux qui souhaitent faire ce défi, un STOP PUB vous sera offert par la Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, venez le récupérer !

Défi n°5 : Je recycle mes piles

Une borne est mise à votre disposition à la Mairie pour y déposer vos piles et batteries usagées.

Travaux réalisés



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année, des crédits sont prévus pour le renouvellement progressif du parc communal (éclairages à led, horloges astronomiques ,etc..). 8 lampes ont pu être changées cette année.

BÂTIMENTS

Un rideau de fer a été installé à la porte principale de la salle des fêtes pour lutter contre les vandalismes de l'hiver 2019 visant à casser les poignées et serrures pour entrer dans la salle.

Ainsi, les portes latérales étant « antipanique » les poignées

extérieures, inutiles, ont été enlevées.

Le garage de la salle de réunions a été aménagé (rénovation de la toiture et création d'une dalle béton) afin de pouvoir y entreposer du matériel.

VOIRIE

La canalisation dans le Bourg a été réparée et permet d'éviter les inondations de la route en période de fortes pluies.

La route de *Talibert* a été refaite entre *La Maissonette* et le Stop des « 6 chemins ».

Réparation du « Pont de Thibaud » limitrophe avec la Commune de Reignac et fermé à la circulation plusieurs mois suite à un risque d'effondrement.

CIMETIERE

La procédure de Reprise et Régularisation des Tombes en Terrain Commun a été achevée. Les premières études pour l'agrandissement du cimetière (étude de sol et bornage) ont été

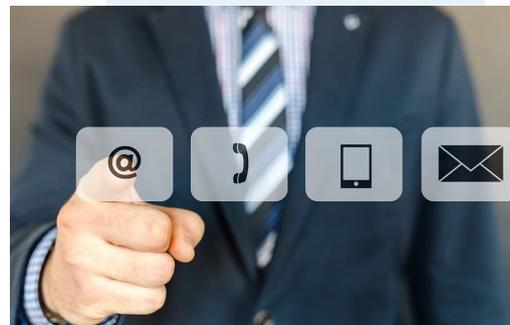
réalisées. L'exercice 2021 sera consacré aux travaux physiques soit clôture, aménagement du nouveau caveau d'attente, terrassement, etc...

MATÉRIEL

Changement d'ordinateur au secrétariat suite à l'arrêt des mises à jour pour Windows 7.

Achat d'un escabeau sécurisé avec garde-corps pour le service technique.

Communication numérique



www.campugnan.fr Le site internet

Le site est mis à jour chaque semaine pour vous informer au maximum.

Face à la réglementation du RGPD (Règlement Général sur la Protection de Données), nous ne mettrons plus de données relatives aux entreprises, artisans, viticulteurs, associations, sans accord écrit, en dehors du nom de l'organisme.

Nous récoltons ainsi votre accord et les informations que vous souhaitez divulguer. Si vous n'êtes pas encore référencé sur le site, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour obtenir votre formulaire.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Nouvelle application GRATUITE pour smartphone*, PANNEAU POCKET vous permet de recevoir les informations de la Commune directement sur votre téléphone. **Aucune collecte de donnée ni inscription.** La Commune n'est pas informée que vous avez téléchargé l'appli !

*Disponible sur tous les smartphones mais également sur ordinateurs et tablettes.



Grace au site Service-public.fr, vous pouvez demander votre copie d'acte en ligne, faire votre recensement militaire, déclarer un changement d'adresse, demander son inscription sur les listes électorales, etc...

Ce site est officiel et mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la législation. Les informations qu'il contient sont fiables.



Avec des infos actualisées fréquemment, la page vous permet d'être avertis rapidement des actualités de la Commune. Vous pouvez également interagir avec nous sur des faits et publications, ou encore nous contacter via la messagerie. N'hésitez-pas!

@Commune de Campugnan

388 abonnés sur la page.



Voisins Vigilants est une communauté limitée aux seuls campugnanais. L'application permet de discuter entre voisins ou de lancer une alerte de type « cambriolage, attention repérage, etc... »

Pour s'inscrire gratuitement, rendez-vous sur :
www.voisinsvigilants.org

 Le blog « Bienvenue à Campugnan » n'est plus actif mais toujours accessible. Il reste un support d'archives pour ceux qui le souhaitent.



Un coup d'œil sur ...

GIRONDE Haut Méga Point sur l'avancement

GIRONDE HAUT MÉGA est un engagement du Département de la Gironde pour arriver à couvrir l'ensemble du territoire en fibre optique.

Ce plan consiste à :

> rendre 466 000 habitations et locaux professionnels raccordables à la fibre d'ici 2024*.

> déployer 28 800 km de fibre et 9 375 km² seront équipés sur les 10 000 km² que représente la superficie de la Gironde .

**Avec la période de crise sanitaire, les travaux ont pris du retard*

Le raccordement depuis le point de branchement optique (PBO) jusqu'à votre future prise fibre optique (PTO), située à votre domicile, sera réalisé par le fournisseur d'accès à internet auprès duquel vous aurez souscrit votre abonnement. Il est effectué soit en aérien, soit en souterrain en fonction de l'existant.

La fibre arrive progressivement sur notre commune (déjà disponible à la commercialisation sur quelques points dans des communes limitrophes). Les études de sol sont en cours sur Campugnan.

Vous trouverez la carte d'éligibilité sur le site <https://www.girondehautmega.fr> qui vous permettra de connaître pour votre adresse l'avancée des travaux. En indiquant votre adresse mail, vous serez averti de façon personnalisée de la mise à disposition de la fibre à votre domicile.

Nous publierons fréquemment sur ce sujet, via ce bulletin et les supports de communication numérique.



Paiement de proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Liste des buralistes agréés sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

Alcool et voie publique

Cet été, les regroupements arrosés dans le parc de la Mairie ont entraîné trop fréquemment des nuisances. Musique trop forte, suivie de comportements à risque (escalade du monument aux morts), insultes aux riverains, etc..

Suite à cela, un arrêté municipal en date du 2 juillet 2020 interdit désormais à tout mineur, la consommation d'alcool sur la voie publique et à proximité des bâtiments publics. Pour les personnes majeurs, cette interdiction s'applique de 21h à 6h00.

Éclairage

SIGNEZ toute panne d'éclairage public au plus vite.

Toute panne est réparée en 48h du moment qu'elle est signalée en Mairie. Vous pouvez passer par le formulaire de contact du site de la Commune, le Facebook, le mail, le téléphone ou le pigeon voyageur.



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Les enfants à l'école ont désormais une « boîte de compliments d'anniversaire ».

Chaque mois les enfants pourront écrire un mot gentil, anonyme ou non, à l'attention de l'enfant dont c'est l'anniversaire. Pas besoin d'une tirade, un mot suffit.

Certains étant parfois en panne d'inspiration, ils ont un « lexique des mots gentils » affiché pour les aider.

Le jour J, l'enfant repart avec sa pochette de mots gentils et pourra prendre une bonne dose de compliments et de plaisir pour SA journée.

Dessine-moi une carte de vœux !

Cette année, comme déjà fait une fois par le passé, vos cartes de vœux représentent des dessins d'enfants sur le thème de Noël. Ils ont ensuite été assemblés sur la carte et imprimé par nos soins.

Les cartes ont été distribuées au hasard.

Vous avez dû trouver dans cette édition du journal communal, un formulaire pour choisir de continuer à recevoir le journal communal et si oui, en version numérique ou papier.

Pour les foyers dont nous n'aurons pas eu de réponse, la version papier sera maintenue.

Pour ceux qui souhaitent la version numérique, pensez bien à retourner le document complété et signé car nous ne pouvons utiliser votre adresse mail sans accord écrit.

Vous pouvez inscrire plusieurs adresses mail sur le formulaire.

Mots gentils d'anniversaire

Carte de vœux

Journal numérique

Le numérique est omniprésent aujourd'hui dans les systèmes de communication. Chaque outil utilisé a ses avantages et ses lacunes et tous se complètent.

La commune est déjà dotée d'un site internet, d'une page facebook et de l'application Voisins Vigilants.

Pour étoffer l'éventail des outils et vous permettre d'être informés au mieux, nous vous proposons une nouvelle application : **PanneauPocket**

Cette application, téléchargeable sur tous les smartphones, permet pour la Mairie de vous informer en temps réel sur des petites informations au quotidien (*Chien trouvé/perdu ; Attestations de déplacement disponibles en Mairie ; Mairie fermée ce jour ; Attention, modification des horaires de collecte des ordures ; Bourse*

aux jouets/Vide grenier/Loto, etc...) Et bien d'autres...

L'avantage pour les utilisateurs, c'est que l'appli PANNEAU POCKET est anonyme.

L'application ne collecte aucune information personnelle, aucune inscription n'est nécessaire et la Mairie n'est pas informée si vous avez téléchargé l'application.

Seuls des statistiques d'audience parviennent à la Mairie sur chaque post pour savoir si ils sont lus, et le nombre de smartphones ayant ajouté la Commune en favori mais sans connaître l'identité des lecteurs.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

Pendant ce temps... sur Campugnan

La salle des fêtes, fermée depuis le 17 mars 2020 avait été finalement réouverte le 12 octobre 2020 par arrêté municipal...

...avant d'être refermée suite au deuxième confinement. Toutes les manifestations sont donc annulées de plein droit.

La cérémonie des vœux à la population, prévue traditionnellement en janvier est annulée également.

Dès que les associations et particuliers pourront de nouveau organiser des évènements, nous vous en tiendrons informés.

Nous souhaitons une bonne retraite à Gemma, qui a quitté son poste au côté des enfants le 31/12/2020.



N'ayant pas pu organiser les évènements qui leur rapportaient habituellement des fonds, l'asso « A LA SAUCE DES PARENTS » ont organisé une vente de pâtisseries BIJOU.

Si vous avez loupé la première opération, prochaine vague de commande pour février/mars, n'hésitez pas!



Opération Boîtes de Noël pour les plus démunis.

Lancée un peu partout en France, cette action a été reprise par plusieurs associations locales dont le Secours Populaire de Blaye avec qui la Commune de Campugnan s'est associée pour la collecte. Pour une première, nous avons reçu quelques boîtes, merci infiniment.

Une Cérémonie du 11 novembre à huis clos avec seuls les élus autorisés à participer.



Un jour de grève à l'école?

En petit comité, on pâtitse, on se regarde une vidéo « comme au cinéma sur grand écran, on chante, on danse...





Dans chaque édition du bulletin municipal, retrouvez désormais une recette choisie par notre cuisinière parmi celles réalisées durant le semestre au restaurant scolaire.

Fondant au chocolat

Ingrédients :	200g de chocolat noir	10cl de lait
	50g de farine	175g de beurre
	150g de sucre	2 càc de vanille liquide
	1 càc d'extrait de café (ou ricoré)	3 oeufs

Déroulé recette :

- 1- Préchauffer le four à 180 °C
- 2- Chauffer le lait, le sucre et le café.
- 3- Faire fondre le beurre et le chocolat.
- 4- Verser le mélange lait-sucre-café sur le chocolat fondu puis ajouter les œufs, la farine et la vanille.
- 5- Verser dans un moule Ø 20 ou 24 cm et mettre au four.
- 6- Vers 20 minutes de cuisson, baisser la température du four à 150 °C et recouvrir le gâteau avec un papier d'aluminium. Laisser cuire encore 25 minutes puis contrôler la cuisson. Prolonger de 5 minutes si besoin.

« Bonne dégustation! », Lise

Et encore plus de recettes avec API RESTAURATION, notre assistance technique au restaurant scolaire :



Cuisinez avec vos enfants!

Découvrez les recettes des chefs en vidéo !



<https://api-chroniquesculinaires.fr>



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Le permis de louer

Dispositif en
place sur la
Commune de
Campugnan
depuis le
30/09/2020

Les démarches
sont simples et
gratuites

Ivan Oliveira

chargé de mission
Permis de Louer

05 57 42 82 72

32 rue des Maçons
33390 BLAYE

Depuis le 1er janvier 2020, le Permis de louer est entré en vigueur le territoire intercommunal de la Communauté de Communes de Blaye pour but d'améliorer la qualité du patrimoine mis à la location, et lutter contre les logements indignes ou indécents. Ce dispositif concerne tous les propriétaires bailleurs ou leurs mandataires (agence immobilières) qui proposent des biens à louer en résidence principale.

Pour les bailleurs, le label valorise les biens proposés à la location en garantissant leur qualité. Par ailleurs, le propriétaire est accompagné dans l'identification des défauts mineurs ou plus graves pouvant entraîner sa responsabilité ; il est donc reconnu pour le sérieux de sa gestion. En définitive, le Permis de louer met fin à une forme de concurrence déloyale en écartant les biens non conformes.

Pour les locataires, cet outil de contrôle du respect de la réglementation assainit l'offre des biens proposés. Il permet de lutter contre les marchands de sommeil, d'offrir des logements décentes en se garantissant d'éventuels conflits quant à l'état du bien loué.



Entreprises campugnanaïses

Viticulture

Château Bois David

Production et Vente de vin
24 Le Bourg 33390 CAMPUGNAN

Château La Botte

Production et Vente de vin, Visites et dégustations, Musée d'outils anciens
21 La Botte 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 71 45
blanchard@chateau-labotte.com

Château Les Maréchaux

Production et Vente de vin
1 Les Maréchaux 33390 CAMPUGNAN
06 83 10 89 58
cht-lesmarechaux@orange.fr

Château Les Rivauderies

Production et Vente de Vin
2 Les Rivauderies 33390 CAMPUGNAN

Château Morillon

Chantal et Jean-Marie MADO, Producteurs de vins de Bordeaux, Bordeaux supérieur et Blaye-Côtes de Bordeaux
Lieu dit Morillon 33390 CAMPUGNAN
06 58 82 71 57
emma@chateau-morillon.com

Les Vignerons de Tufiac

Bâtiment

Dylero

Travaux intérieurs/extérieurs
7 la Botte 33390 CAMPUGNAN

Mathieu GELDER MGCI - G2L construction

Construction
Le Bourg 33390 CAMPUGNAN

Entreprise Charles

4bis lieudit Hervais 33390 CAMPUGNAN

B.F.G.

Menuiseries
4 lieudit Thibaud 33390 CAMPUGNAN

Divers

Chenil de la forêt

Fourrière animale, Pension, Toilettage
4 La Comteau,
Route de la Vergne 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 73 30 - 06 07 12 17 39
chenildelaforet@orange.fr

Céline HAZERA

Service à la personne
1 Les Près 33390 CAMPUGNAN

Infinivap

9 Thibaud 33390 CAMPUGNAN

Sandra MARTIN

Assistante maternelle
4 Hervais 33390 CAMPUGNAN

Sono Double L

Animation soirée
06 77 93 97 47

Pour compléter votre fiche, merci de compléter le formulaire de référencement disponible à la Mairie



Associations campagnaises

A « la sauce » des parents

Présidente : Véronique HERNANDEZ
Secrétaire : Aurore ROUET
Trésorière : Jessica BOUTY

Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : René MAURIN

Comité des fêtes

Présidente : Nicole GODICHAUD
Secrétaire :
Trésorier : Claudette DAGNAS

L'entente des chasseurs

Président : Patrick PAILLE
Vice-Président : Jean-Claude CHAIN
Secrétaire : Thomas BLANCO
Secrétaire Adj : Gaëlle MARTIN
Trésorier : Guy FORMANTIN
Trésorier Adj : Cyril CHAINTRIER

Pause'fitness

Présidente : Jessica Mackenzie
Trésorière : Marie Agnes GODICHAUD
Secrétaire : Nicole GODICHAUD

Sono Double L

Président : Laurent SCHNEIDER
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK

Notre-Dame- de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé
desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire :
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire :

La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE
Trésorier : Franck BLANCHARD





Chasse à l'automne...

Découverte de la flore et la faune automnale
campagnanaise pour la classe des petits.

Crédit photo : La classe des petits

